

12 ENTREPRISES ONT BÉNÉFICIÉ DE LA SUBVENTION POUR FAVORISER LE TÉLÉTRAVAIL

3689, boul. Bécancour, bur. 1
Bécancour, Qc G9H 3W7

T : 819 298-3300

egaleplus.com

Bécancour, 1^{er} juin 2020 – Suite au contexte actuel et à la mise en pause de l'économie pour de nombreuses entreprises, certaines d'entre elles ont eu recours au télétravail. En+prendre MRC Bécancour et la MRC de Bécancour ont mis en place, le 18 mars dernier, un programme de subvention spéciale dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour. Cette subvention permet aux entreprises de s'équiper adéquatement pour favoriser le télétravail de leurs employés à la maison. Il y a, jusqu'à présent, 12 entreprises qui se sont prémunies de la subvention, ce qui représente un total de près de 6 000 \$, totalisant un investissement de 12 245 \$.

« En cette période de crise sanitaire, le télétravail est devenu un incontournable pour certaines organisations. Un des enjeux menant à son implantation et à son utilisation efficace est l'accès à la technologie. Notre subvention a permis à ces 12 entreprises de bénéficier d'équipements adéquats permettant la migration de leurs employés vers le télétravail. Comme le télétravail devrait être maintenu pendant des mois, il est toujours possible de faire une demande de subvention », mentionne monsieur Daniel Béliveau, directeur général d'en+prendre MRC Bécancour et la MRC de Bécancour.

Le programme de subvention spéciale permet aux entreprises d'acquérir des équipements afin de se conformer aux exigences, telles qu'une excellente connexion Internet, posséder un serveur ou un poste maître performant, un IP fixe, un aiguilleur (router) commercial et Windows 10 pro. Il couvrira les frais d'équipements requis, les logiciels ainsi que le temps de main-d'œuvre, et ce, jusqu'à un montant maximum de 500 \$.

Le formulaire de demande est disponible sur le site Internet d'en+prendre MRC Bécancour au www.egaleplus.com/servicesauxentrepreneurs/covid-19/programmesofferts.

En contexte de la COVID-19

En+prendre MRC Bécancour suit de près l'évolution de la situation de la COVID-19 et entend prendre toutes les mesures à sa disposition afin de prévenir toute propagation. C'est pourquoi nous travaillons à effectif réduit, c'est-à-dire que la plupart de nos employés sont en télétravail, et ce, afin d'éviter le plus possible les contacts humains et freiner la propagation du virus.

Sachez que pour le moment les bureaux sont toujours fermés au public. Vous devez nous contacter au 819 298-2070 ou par courriel information@egaleplus.com.

- 30 -

Pour information :
Daniel Béliveau
en+prendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@egaleplus.com

Source :
Isabel Rouette
en+prendre et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
isabel@egaleplus.com